

Paris, le 3 janvier 1991

MINISTERE DE LA DEFENSE  
**CONFIDENTIEL DEFENSE**

ETAT - MAJOR DES ARMEES

CENTRE D'EXPLOITATION  
DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

14, rue Saint-Dominique

00450 ARMEES

Tél :

N° 4009 /DEF/EMA/CERM/2/CD

## F I C H E

OBJET : Rwanda : situation et présence française.

Petit état d'Afrique Centrale, le Rwanda a été colonie allemande puis protectorat belge avant d'accéder à l'indépendance en 1962. Sa population, la plus dense d'Afrique (320 h/km<sup>2</sup>), est composée de deux ethnies : les hutus majoritaires à 85 % et les tutsis.

Ces derniers ont longtemps été au pouvoir jusqu'aux affrontements tribaux très sanglants de 1959. Depuis, les tutsis ont vainement tenté, à plusieurs reprises, de retrouver leur splendeur déchue.

La pression démographique et les antagonismes tribaux expliquent l'importance des colonies de réfugiés rwandais à l'étranger : de l'ordre de 1,5 millions de personnes en Ouganda et en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre.

Alors chef d'état-major général, le général Habyarimana (hutu) s'est emparé du pouvoir en 1973. Quelque peu mégalomane, il gouverne depuis dix sept ans le pays sans partage, en s'appuyant sur un parti unique et les clans hutus du nord-ouest du pays.

\*

\* \*

Cette situation était propice à la floraison des partis d'opposition en exil. Le plus puissant d'entre-eux, le Front Patriotique Rwandais, a été créé en 1979 à Kampala (Ouganda). Bien que comprenant quelques hutus, il est essentiellement à base de tutsis. Sa branche militaire recrute largement parmi les réfugiés rwandais qui ont aidé M. Museveni à arriver au pouvoir en 1986 et sont depuis nombreux dans l'armée ougandaise.

En septembre 1990, de l'ordre de 2.000 de ces militaires ont déserté avec armes et véhicules pour lancer, le 1er octobre, une attaque contre un poste rwandais à l'extrême nord-est du pays.

.../...

**CONFIDENTIEL DEFENSE**

499

**CONFIDENTIEL DEFENSE** Déclassifié par décision - 2 -  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

Après avoir cédé largement du terrain, l'armée rwandaise, directement aidée (5 au 10 octobre) par un contingent zairois et indirectement épaulée par des détachements français et belge (1), a repoussé les rebelles en Ouganda. Depuis le début novembre, le FPR, incapable d'implanter la guérilla au Rwanda, ne mène plus que des actions ponctuelles sur la frontière ougando-rwandaise.

Il est à noter que les interventions française et belge ont été déclenchées "pour le sauvetage des nationaux", qui, en fait, n'ayant jamais été menacés, n'ont pas été évacués.

Critiqué par son opinion publique pour son soutien à un chef d'état discutable, le gouvernement belge a déployé une vive activité (15 au 24 octobre) pour baeler un plan de paix auquel il a trop vite déclaré que se ralliaient les diverses parties prenantes du conflit rwandais. Il s'agissait surtout, pour lui, de se forger un prétexte pour ramener rapidement son contingent à Bruxelles. Ceci fut fait le 3 novembre 1990.

Le plan de paix belge porte sur les points suivants :

- cessez-le-feu contrôlé par une force neutre (OUA)
- établissement du multipartisme au Rwanda
- règlement du problème des réfugiés rwandais à l'étranger
- conférence de sécurité régionale.

Aucun de ces points n'a connu un début de réalisation. Le président Habyarimana estime devoir se rétablir sans rien céder à l'opposition. Le FPR sait qu'il ne peut plus arracher le pouvoir mais espère que le président Habyarimana va être amené à composer. Il compte sur l'appui du chef de l'état ougandais.

Notre intervention se fondait sur la nécessité de protéger / évacuer nos ressortissants (de l'ordre de 650 au début). Ces derniers n'ont jamais été directement menacés. De l'ordre de 150 d'entre-eux sont, malgré tout, rentrés en France (2). Il en reste donc encore 500 environ.

Le 25 novembre, notre contingent a été ramené de deux à une compagnie qui devait rentrer, elle aussi, le 15 décembre. En fait, le président Habyarimana considère qu'une présence militaire européenne est de nature à lui assurer un soutien stabilisant. Il est possible que ce point de vues soit partagé par plusieurs autres chefs d'Etat d'Afrique francophone.

D'un autre côté, il convient de souligner le rôle ambigu de M. Museveni, président de l'Ouganda et .... de l'OUA, qui donne toujours l'impression de soutenir les rebelles à partir de son territoire.

(1) respectivement 314 et 400 hommes arrivés à compter du 5 octobre 1990.

(2) certains de nos coopérants étaient d'ailleurs furieux d'avoir confondu retour (à leurs frais) et rapatriement (aux frais de l'Etat).